



**Conseil économique
et Social**

Distr.
GENERALE

TRANS/WP.15/AC.1/89
1er juillet 2002

Original : FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

**Réunion commune de la Commission de sécurité
du RID et du Groupe de travail des transports
de marchandises dangereuses**
(Genève, 9-13 septembre 2002)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION */
qui s'ouvrira le lundi 9 septembre 2002 à 10 h 30
au Palais des Nations, Genève

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Propositions restées en suspens

IMPORTANT

Compte tenu des nouvelles mesures de sécurité concernant l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées d'informer le secrétariat (Division des transports de la CEE) de leur composition exacte. L'accès au Palais des Nations sera réservé aux porteurs d'une carte d'identité qui sera délivrée par la Section de la sécurité et de la sûreté, à la villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir le plan en dernière page).

Chaque participant inscrit sur la liste des membres de la délégation est prié de remplir à l'avance un formulaire d'enregistrement figurant à la fin du document et de le transmettre par fax (41 22 917 00 39) ou par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org) au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session, à moins qu'il ne soit déjà en possession d'une carte d'identité délivrée pour un an par la Section de la sécurité et de la sûreté et valable pour toute la durée de la session.

*/ Voir la lettre A 81-02/502.2002 de l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI).

3. Corrections au RID/ADR/ADN
4. Nouvelles propositions
5. Citernes
6. Normes
7. Harmonisation
8. Questions diverses
9. Travaux futurs
10. Election du Bureau pour 2003
11. Adoption du rapport

* * *

NOTES EXPLICATIVES

L'emploi du temps provisoire pour la session plénière est le suivant :

Lundi matin : Points 1, 5 et 6

Lundi après-midi : Point 2

Mardi : Points 2, 3, 4

Mercredi : Points 4, 7, 8, 6

Jeudi : Points 5, 9, 10

Vendredi : Point 11 (sans interprétation).

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session de mars 2002 (TRANS/WP.15/AC.1/88-OCTI/RID/GT-III/2002-A).

Il convient de rappeler les points suivants :

- a) A sa dernière session de 2001, la Réunion commune a réélu M. A. Johansen (Norvège) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2002;
- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'OCTI en langue allemande sous la cote OCTI/RID/GT-III/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents expédiés par courrier ne seront pas disponibles en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;

- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU (www.unece.org/trans/danger/danger.htm) en anglais, français et russe;
- d) Il est prévu qu'un groupe de travail spécial se réunisse parallèlement du 9 au 11 septembre pour examiner les documents relatifs aux citernes (point 5), conformément au mandat que la Réunion commune décidera (voir TRANS/WP.15/AC.1/88-OCTI/RID/GT-III/2002-A, par. 94);
- e) Il est prévu qu'un groupe de travail spécial se réunisse en dehors des heures de session plénière pour examiner les documents relatifs aux normes (point 6), conformément au mandat que la Réunion commune décidera (voir TRANS/WP.15/AC.1/88-OCTI/RID/GT-III/2002-A, par. 94 et 95).

2. PROPOSITIONS RESTEES EN SUSPENS

TRANS/WP.15/AC.1/2002/2/Rev.1 (Allemagne)	Matières solides de la classe 9 en vrac (ancien INF.42/Rev.1).
TRANS/WP.15/AC.1/2002/27 (Suisse)	Observations sur le-/2002/2/Rev.1 (ancien INF.41).
TRANS/WP.15/AC.1/2002/8 (Suisse)	Transport des Nos ONU 3132 et 3133
TRANS/WP.15/AC.1/2002/9 (CEFIC)	Marquage et étiquetage des suremballages
TRANS/WP.15/AC.1/2002/34 (CEFIC)	Marquage et étiquetage des suremballages
TRANS/WP.15/AC.1/2002/18 (EIGA)	Exemptions, Section 1.1.3
TRANS/WP.15/AC.1/2002/19 (CEFIC)	Disposition spéciale 274 (ancien INF.30)
TRANS/WP.15/AC.1/2002/20 (Norvège)	Chapitre 3.4 (ancien INF.9)
TRANS/WP.15/AC.1/2002/21 (Belgique)	1.8.3.16, Conseiller à la sécurité (ancien INF.20)

3. CORRECTIONS AU RID/ADR/ADN

TRANS/WP.15/AC.1/2002/32 (Pays-Bas)	2.2.61.3 et 3.3.1, Exemption des objets imprégnés de pesticides
--------------------------------------	---

4. NOUVELLES PROPOSITIONS

TRANS/WP.15/AC.1/2002/28 (Belgique)	Section 1.2.1, Définitions
TRANS/WP.15/AC.1/2002/29 (Allemagne)	Transport de mélanges avec Nos ONU 2315, 3151 et 3152.

TRANS/WP.15/AC.1/2002/31 (CEFIC)	Définition des groupes d'emballage pour les matières de la classe 3
TRANS/WP.15/AC.1/2002/36 (Royaume -Uni)	Matières et objets non emballés de la classe 7
5. CITERNES	
TRANS/WP.15/AC.1/2002/10 (CEFIC)	Disposition spéciale TP13, colonne 11
TRANS/WP.15/AC.1/2002/22 (Suisse)	Codification des citernes munies de soupapes de dépression mais exemptes de soupapes de sécurité (ancien INF.7)
TRANS/WP.15/AC.1/2002/23 (Allemagne)	4.3.4.1.1 "N" et "H"
TRANS/WP.15/AC.1/2002/25 (Allemagne)	Rapport du groupe de travail "citernes" (ancien INF.39)
TRANS/WP.15/AC.1/2002/26 (Allemagne)	Accident véhicule-batterie d'hydrogène (ancien INF.37)
TRANS/WP.15/AC.1/2002/30 (Allemagne)	Contrôles les fissurations sur les citernes à haute pression pour l'ammoniac (ancien INF.27)
TRANS/WP.15/AC.1/2002/33 (EIGA)	Marquage, 6.8.3.5
TRANS/WP.15/AC.1/2002/37 (France)	Marquage et épreuves, 6.8.2.5.1 ou 6.8.2.5.2
TRANS/WP.15/AC.1/2002/38 (France)	6.8.4, Ajout d'une disposition spéciale TE pour le No ONU 1170
6. NORMES	
TRANS/WP.15/AC.1/2002/7 (Suisse)	Référence aux normes
TRANS/WP.15/AC.1/2002/14 (CEN)	Référence aux normes CEN
TRANS/WP.15/AC.1/2002/24 (AEGPL)	Référence aux normes CEN (ancien INF.36)

Les documents informels INF.3, 16 et 17 présentés par le CEN lors de la dernière session restent également à l'ordre du jour.

7. HARMONISATION AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ONU

TRANS/WP.15/AC.1/2002/35 (Royaume -Uni) Aérosols en quantités limitées

8. QUESTIONS DIVERSES

ST/SG/AC.10/C.3/2002/47 (France) Quantités limitées
(ou document informel UN/SCETDG/21/INF.28 pour la version anglaise)

9. TRAVAUX FUTURS

Le secrétariat présentera en cours de session des propositions relatives à ce point de l'ordre du jour.

Compte tenu de l'expérience de l'année 2001, et de la demande de la Réunion commune de disposer de trois semaines de réunion dans l'année suivant la session du Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (voir TRANS/WP.15/AC.1/86, par. 83), le secrétariat a prévu le calendrier suivant pour 2003.

Février à avril 2003 :Préparation par le secrétariat de propositions d'harmonisation avec le Règlement type de l'ONU (comme en 2001, mais sous forme de documents informels anglais et français uniquement)

24-28 mars 2003 : Session à Berne, où ne seraient pas discutées les nouvelles recommandations de l'ONU

26-28 mai 2003 : Groupe spécial à composition limitée (sans interprétation, à Genève) pour vérifier les propositions du secrétariat, les compléter par les conditions de transport RID/ADR/ADN qui ne sont pas prévues par le Règlement type de l'ONU et préparer des propositions définitives.

1er au 10 septembre 2003 :

Session à Genève avec priorité à l'examen des propositions définitives d'harmonisation et conclusion des autres questions en suspens.

10. ELECTION DU BUREAU POUR 2003

La Réunion commune souhaitera élire un Président et un Vice-Président pour 2003.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date:

Titre de la réunion

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

Participant: Nom M. Mme Melle

Prénom

Catégorie de participation

Chef de la délégation	<input type="checkbox"/>	Observateur (organisation)	<input type="checkbox"/>
Membre de la délégation	<input type="checkbox"/>	ONG	<input type="checkbox"/>
Observateur (pays)	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
.....			
.....			
Participation du / au			
du	au	...

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents

Anglais

Français

Russe

Occupation officielle:

No de passeport :

Valable jusqu'au :

No de téléphone officiel :

No de télécopieur (Fax) :

Adresse E-mail :

Adresse officielle permanente :

Adresse à Genève :

Accompagné par son conjoint Oui

Nom du conjoint

Non

Prénom

A remplir lors de la délivrance de la carte d'identité

Signature du participant :	
Signature du conjoint :	
Date :	

Réservé au Service de sécurité

<i>No de la carte délivrée:</i>	
<i>Initiales du fonctionnaire:</i>	

Security Identification Section
Open 0800 – 1700 non stop

